

# Recommandations générales pour tout prélèvement biologique

## Objectif :

Réaliser un prélèvement de qualité dans des conditions d'hygiène et de sécurité pour le patient et le personnel.

## Préalables pour tout prélèvement :

- Vérifier la prescription médicale.
- Informer le patient, si son âge le permet.
- Vérifier les dispositions particulières relatives aux examens à réaliser (Livret des Analyses, consultable sur Intranet).
- Choisir le matériel adapté au type de prélèvement (tubes, aiguilles, dispositifs de prélèvement) et au patient (adapter le matériel à l'âge du patient).
- Vérifier la date de péremption du matériel.
- Préparer les feuilles de prescription (informatiques sur PCS ou manuelles) et saisir :
  - Le nom du prescripteur.
  - Le nom du préleveur.
  - La date et heure de prélèvement.
  - Les renseignements cliniques (si nécessaire).
  - « URGENCE » si l'examen est urgent.
- Vérifier la nécessité ou non du consentement.
- Vérifier l'identité du patient.
- Proposer une méthode analgésique ou un produit contre la douleur.

## Consignes générales pour tout prélèvement :

- Mettre en œuvre les précautions habituelles (lavage des mains, port des gants, collecteurs adaptés pour objets piquants/coupants/tranchants).
- Réaliser l'étiquetage au lit du patient.
- Respecter les conditions d'acheminement.
- Avant l'envoi, vérifier la conformité du prélèvement (étiquetage en particulier) et le bon remplissage de la feuille de prescription.
- Tracer la réalisation de tout examen biologique dans le dossier de soin (nom du préleveur, date et heure de réalisation)